

# Projet d'appui au développement des Vélo-Taxis à Kigali



Projet réalisé  
par Julien Allaire  
en Août 2007

Contact : [julien.allaire@upmf-grenoble.fr](mailto:julien.allaire@upmf-grenoble.fr)

## **Objectif :**

L'amélioration des revenus des jeunes exerçant une activité de vélo-taxis à Kigali par l'indépendance économique et la solidarité.

## **Contexte :**

Kigali, capitale du Rwanda est une ville de près d'un million d'habitants. Elle est située sur un ensemble de collines qui rend sa topographie peu propice à l'usage du vélo.

En 2004, la circulation des vélo-taxis a été interdite sur les routes asphaltées de la ville pour des raisons de sécurité. Les déplacements en vélo-taxis ont été renvoyés vers les rues en terre des quartiers périphériques. Les recettes des vélo-taxis ont alors fortement diminuées.

## **Recettes et charges des Vélo-Taxis :**

Pour exercer l'activité de vélo-taxis, les conducteurs doivent être munis d'une licence. Celle-ci est décernée par la fédération de vélo-taxis d'un quartier. Dans le quartier de Remera, la Fédération des Jeunes Cyclistes de Remera regroupe plus de 200 personnes. La licence coûtait 6000 FRW il y a quelques années, il coûte actuellement 15000 FRW aux nouveaux inscrits.

### Les recettes :

L'activité de vélo-taxis est exercée par de jeunes hommes. Les courses coûtent entre 50 et 200 FRW. En travaillant environ 8h par jour (de 6h à 12h le matin et de 16h à 20h le soir), on peut faire entre 20 et 30 courses. Ainsi, les conducteurs gagnent entre 2000 et 3000 FRW par jour en saison sèche et entre 1500 FRW et 2000 FRW par jour. Les jours où il y a des coupures d'eau, ils peuvent gagner 4000 FRW en approvisionnant des bidons d'eau sur leur vélo (Ils peuvent charger jusqu'à 80 litres d'eau (4 bidons de 20 litres).

### Les charges de mise à disposition du véhicule :

En règle générale, le vélo n'appartient pas au conducteur. Celui-ci doit payer chaque jour entre 400 et 500 FRW à leur propriétaire selon l'état du vélo.

### Les charges d'entretien et de réparations :

Les conducteurs de Vélo-Taxis se trouvent confrontés à de nombreuses réparations (Crevaisons, Rayons de la roue arrière cassés, Pédales à changer, etc.). Celles-ci sont à la charge des conducteurs et représentent un coût non négligeable.

<b>Prix des pièces de rechange</b>	
Pneu	2 200 FRW
Chambre à air	700 FRW
Pédales (la paire)	1 000 FRW
Cassette de pignons	700 FRW
Rayons	20 FRW

En effet, les conducteurs de Vélo-Taxis n'effectuent pas eux-mêmes toutes les réparations. Le dévoilage, les rayons cassés, le changement de pédales, etc. sont confiés à un mécanicien. Deux raisons à cela : - ils ne disposent pas des compétences mécaniques pour cela  
- ils ne disposent pas des outils nécessaires pour le faire

Le coût des réparations grève leurs revenus. Ainsi, changer un rayon leur coûte 400 FRW.

### **Le Projet :**

Le projet se construit autour de deux objectifs :

- rendre les conducteurs propriétaires de leur véhicule.
- rendre les conducteurs autonomes dans la réparation et l'entretien des véhicules.

#### Permettre la propriété des véhicules :

Par un système de microcrédit, les conducteurs de Vélo-Taxis peuvent devenir propriétaire de leur véhicule en moins de 6 mois.

Le microcrédit s'est vite développé ces dernières années au Rwanda et de nombreuses banques proposent des systèmes de microcrédit. Pour des populations masculines, elles demandent la mise en association de plusieurs individus et une solidarité entre ces membres. D'après l'expérience des banquiers, un groupe de 5 à 10 individus est adéquat.

L'emprunt d'une somme de 45 000 FRW peut être remboursé sur une période maximale de 6 mois avec un taux d'intérêt de 2,5 % par mois (2 versements par mois).

#### Permettre une réparation autonome:

L'association ainsi constituée peut également servir à l'achat d'outils qui peuvent être mis à disposition des membres pour faciliter l'entretien et la réparation de leur véhicule.

La mécanique vélo étant relativement simple, un échange de savoir faire peut permettre aux membres de l'association d'apprendre à effectuer les réparations les plus fréquentes très rapidement.

Pour constituer une caisse à outils permettant toutes les réparations vélos on peut compter entre 15 000 et 20 000 FRW.

En mettant en place un versement mensuel des membres à l'association, celle-ci se dote d'un fond commun d'achat de matériel. Des consommables de moindre coût (rustines, colles, graisse) peuvent être pris en charge par l'association. Mais les membres de l'association peuvent surtout trouver par le dialogue et la concertation une utilité à ces fonds collectifs.

---

#### **Remerciements :**

**Aziza Benegusenga** du FRTRD (Forum Rwandais pour le Transport Rural et le Développement), Kigali, Rwanda.

**Patrick Kayemba et Suzan Nanduddu** de FABIO (First African Bicycle Information Organisation), Jinja, Uganda.

**Tharcisse Ngabonziza**, conducteur de vélo-taxi à Remera, Kigali, Rwanda.

**Et autres conducteurs de vélo-taxis** à Remera et Kicukiro.